

Direction Régionale des Affaires Culturelles
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

JUIN 2024

Aix-En-Provence

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Le Cours Mirabeau- cliché V.W.

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

suivi technique:

Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Service Régional de l'Architecture et des Espaces Protégés

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Bouches-du-Rhône

Métropole Aix-Marseille-Provence

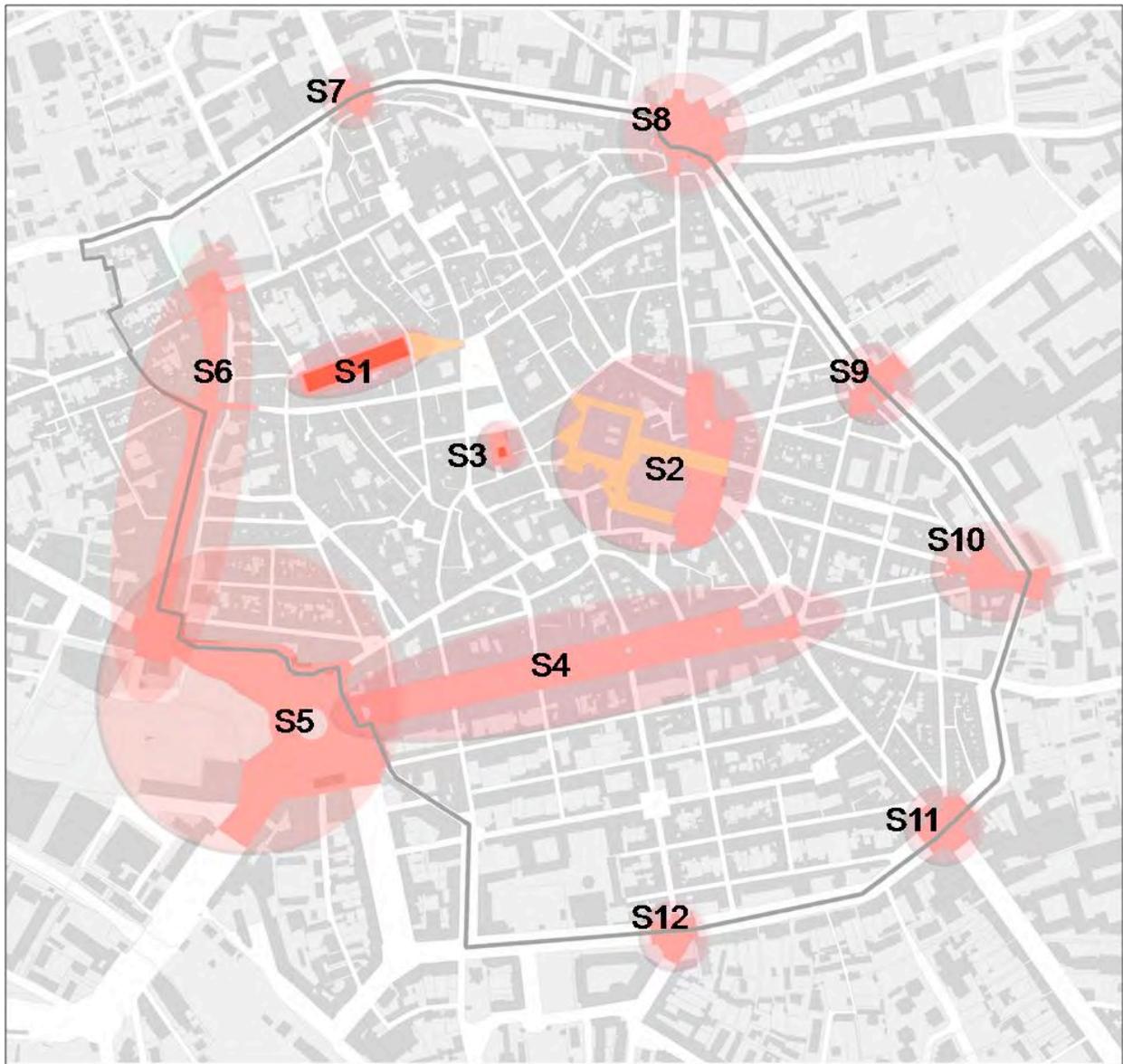
Commune d'Aix-en-Provence

MODIFICATION N°2



Les espaces publics à enjeux

Le rapport de présentation du PSMV identifie des espaces publics à enjeux :



Les espaces publics à enjeux

S1 - le Forum des Cardeurs

S2 - les Places Verdun et Prêcheurs
et l'ensemble des rues et espaces libres situés autour du pôle
judiciaire
et du palais de justice, les rues Peyresc, Bouteille, Chaudronnier
et Monclar

S3 - la Place Richelme et la place du Sanglier

S4 - le cours Mirabeau

S5 - la «Rotonde»

S6 - le Cours Sextius

S7 à S12 - les anciennes portes de la ville ou traversées des
boulevards indiquées au plan

*Les orientations d'aménagement sont fondées sur l'analyse
historique et structurelle de chacun de ces espaces.*

*Les orientations d'aménagement servent de guide à l'élaboration
d'un projet d'aménagement global pour les espaces publics à
enjeux.*

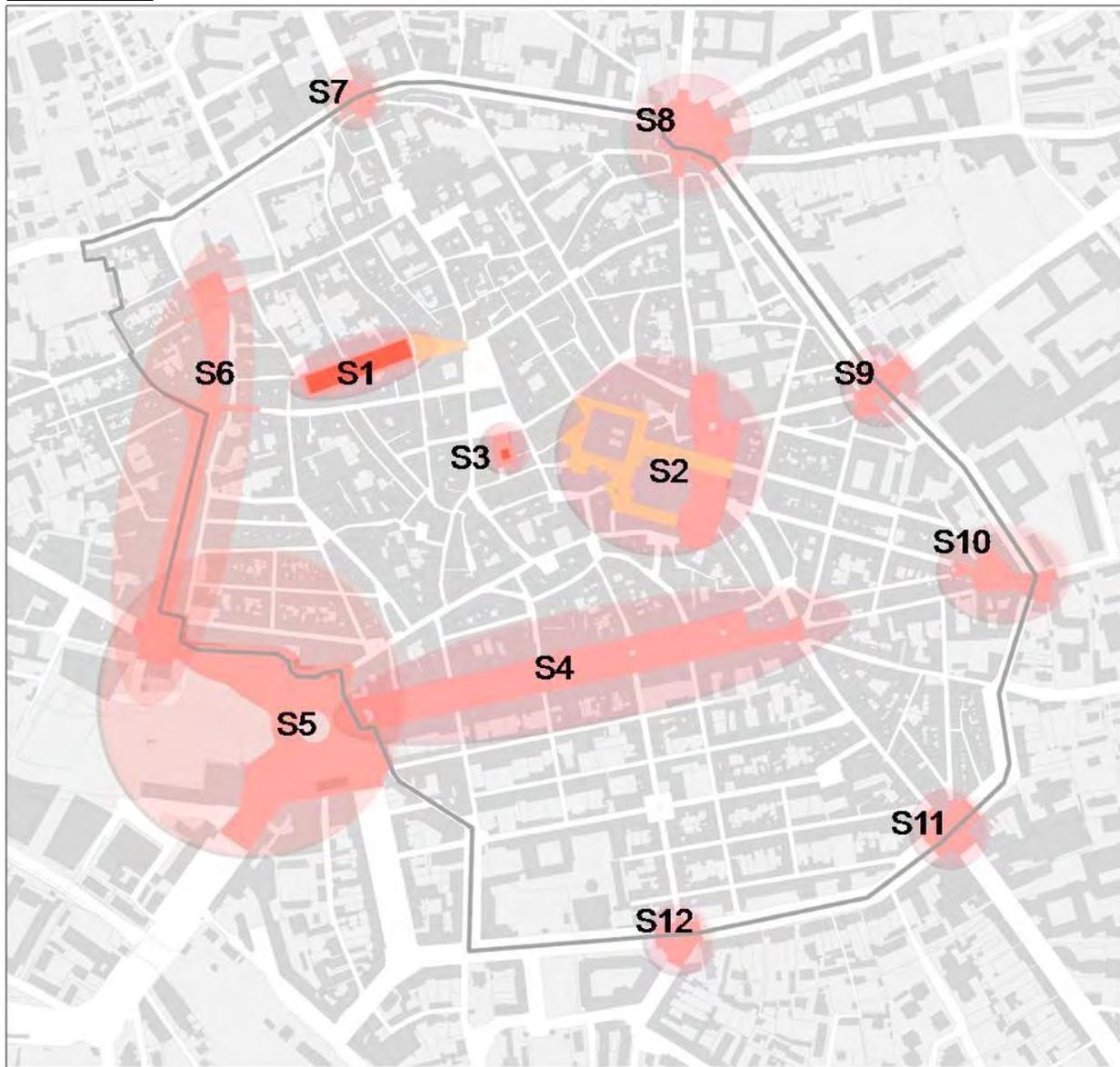
Seule la place de la Rotonde située hors du périmètre du secteur sauvegardé
n'est pas concernée par les orientations d'aménagement, les éléments
d'analyse sur ce lieu sont présentés à titre d'information dans le rapport de
présentation.

Les orientations d'aménagement

S1 – La Place des Cardeurs

LE SITE

SITUATION



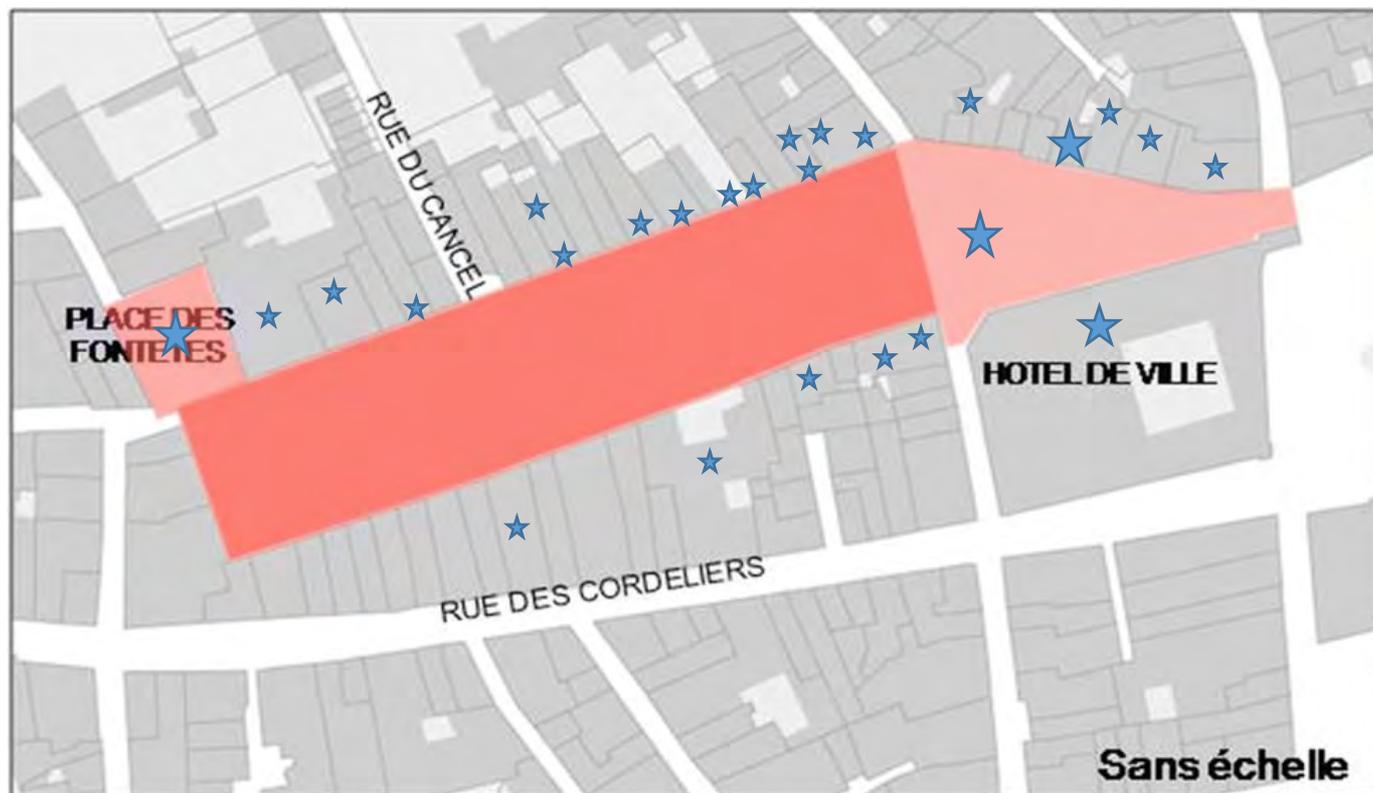
VALEUR PATRIMONIALE

Contextuelle, essentiellement liée à sa valeur d'usage

Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs

PATRIMOINE IDENTIFIÉ



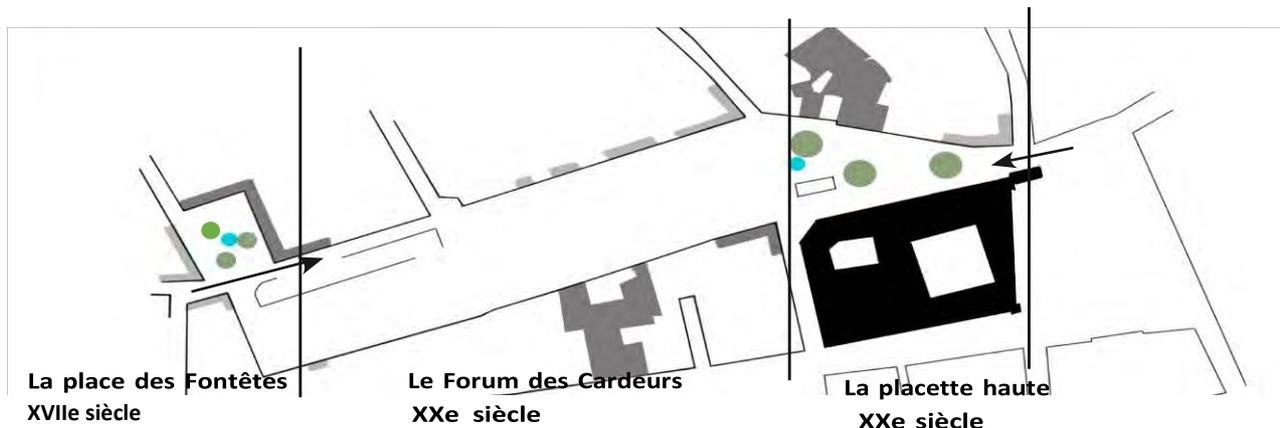
- ★ Hôtel de Ville et tour de l'Horloge (MH)
Porte du XVI^e siècle (MI)
Fontaine de Jean Amado (petit patrimoine)
Fontaine de la place des Fontêtes
- ★ Éléments de patrimoine identifiés devant être préservés (liste détaillée dans un tableau annexé)

DESCRIPTION

Les orientations d'aménagement

S1 – La Place des Cardeurs

Trois entités distinctes :



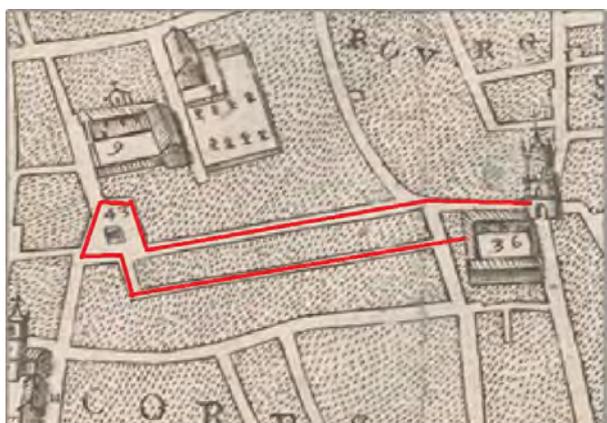
La place des Fontêtes, en partie basse à l'Ouest est une place ancienne qui figure sur les plans de 1468, elle est restée dans ses dispositions d'origine.

Le Forum des Cardeurs est issu de la démolition importante d'un îlot dense. C'est un vaste espace allongé et régulier avec une pente prononcée d'Est en Ouest, il est délimité sur trois côtés par les anciens fronts bâtis des ruelles. Cette démolition a mis en scène un bâti simple et modeste qui était initialement ouvert sur une rue étroite.

À l'extrémité Est, la partie haute de la place se referme en entonnoir vers la place de l'Hôtel-de-ville, espace de transition.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

PLANS ANCIENS



Plan de Cundier 1666



Cadastre napoléonien 1830

Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs

- La place des Fontêtes figure dès les plans de 1468. L'entrée de la place est signifiée par un traitement architectural de qualité, présentant une volonté affirmée de mise en scène (immeubles d'angle au vocabulaire architectural commun, gabarit, couronnement, chaînes d'angle monumentales à bossage, niche d'angle).

Le traitement de la place est équilibré et composé autour d'une fontaine et de trois arbres de haute tige lui donnant une échelle intime et agréable.

- Le forum des Cardeurs est issu de la démolition d'un îlot insalubre en 1963. Cette démolition a mis en en scène un bâti simple et modeste.

Au XVe siècle, ce secteur jusqu'à la rue des cordeliers correspondait au quartier juif. La rue du Cancel qui interrompt le front bâti Nord de la place, n'a été percée qu'en 1820, il s'agissait d'une ancienne impasse.

Le parking souterrain est réalisé en 1977. La place est complètement requalifiée entre 2006 et 2010.

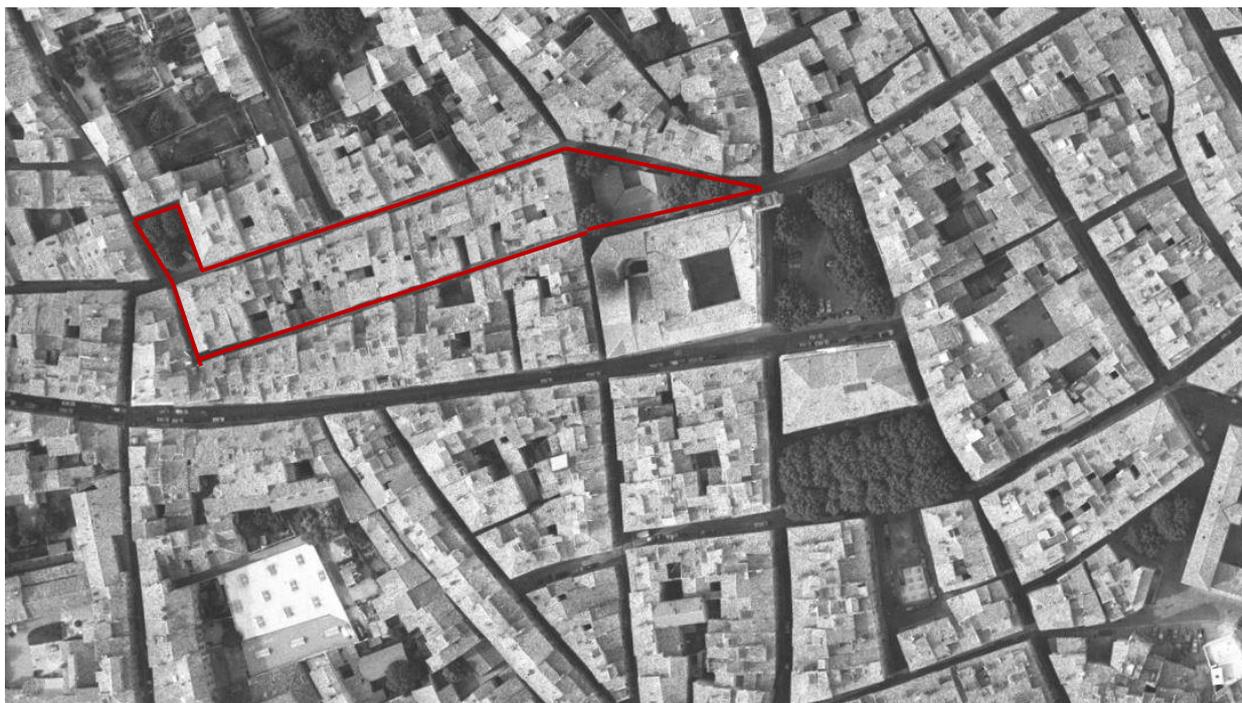
-La place haute est issue de la démolition de maisons attenantes à l'hôtel de ville au XIXe siècle (1858 et 1882). En 1830, elle n'existe pas, des habitations sont accolées au bâtiment de l'Hôtel de Ville et comblent l'îlot.

En 1941, la place haute accueille la création d'une halle (centre de ravitaillement durant la seconde guerre mondiale) et de la plantation d'arbres de haute tige.

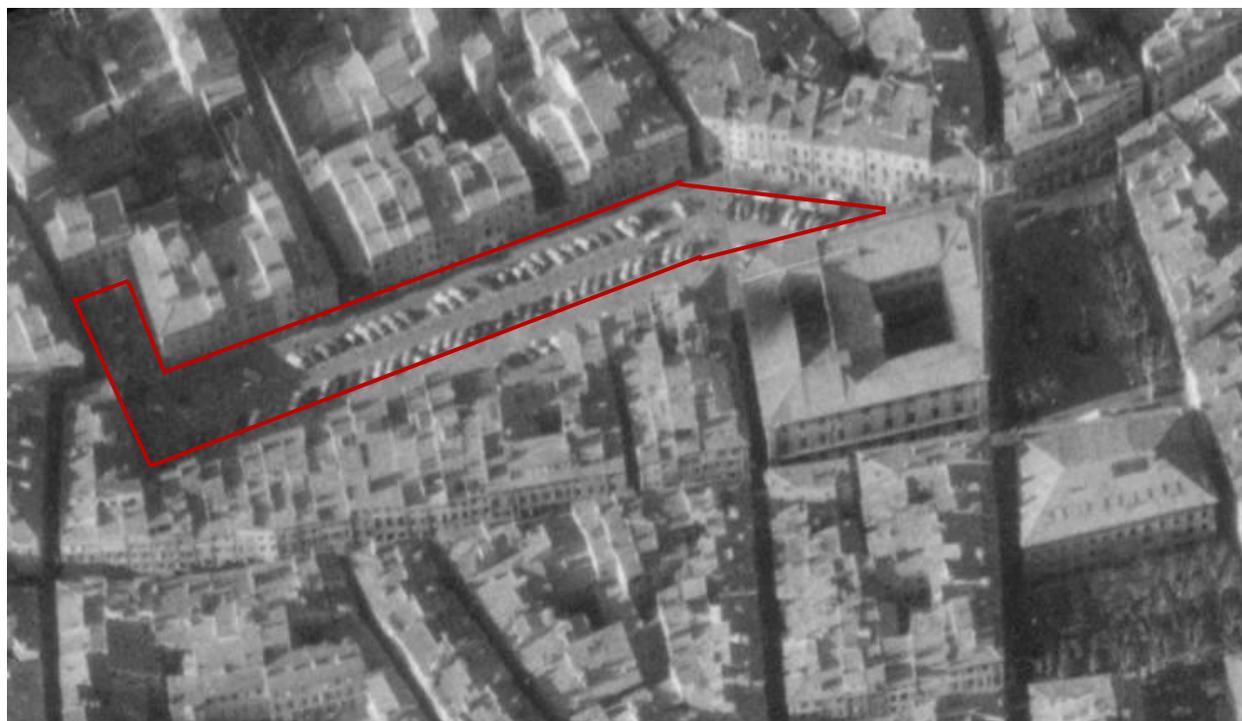
La démolition de l'îlot bâti du forum des Cardeurs en 1963 entrainera avec elle la démolition de la halle. Les arbres de hautes tiges sont préservés en partie.

Les orientations d'aménagement

S1 – La Place des Cardeurs



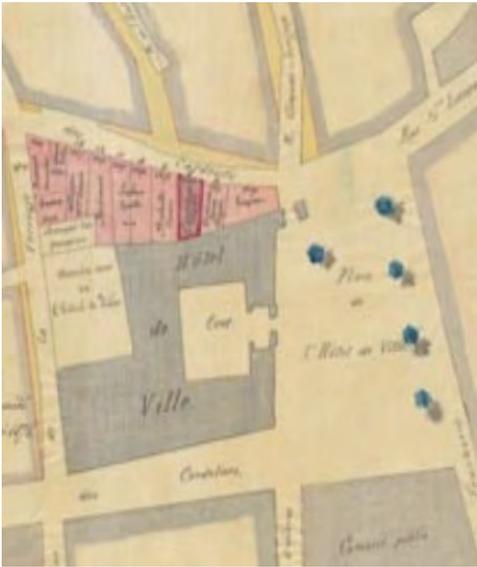
1960 : l'îlot des Cardeurs est bâti. La place haute est occupée par l'ancienne halle de ravitaillement et des arbres de haute tige. La place haute s'articule avec la place de la Mairie, plus prestigieuse.



1966 : l'îlot des Cardeurs et la halle sont démolis. Ils laissent place à un parking en plein air.

Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs



Pâté de maisons appuyé contre l'aile septentrionale de l'Hôtel de ville, 1876.

Archives municipales, Aix-en-Provence

Evolution historique de la place haute



L'Hôtel de ville après le dégagement de l'aile ouest (rue de la verrerie), 1882.

Archives municipales, Aix-en-Provence.



Le dégagement de l'Hôtel de ville après la démolition des maisons adossées côté rue des cardeurs, 1882.

Archives municipales, Aix-



Photo Henry Ely - Aix.

Photo de la halle avant sa démolition

Les orientations d'aménagement

S1 – La Place des Cardeurs

VALEUR D'USAGE

La place des Fontêtes comme le forum des Cardeurs et la place haute sont un lieu de convivialité.

L'espace piéton est largement occupé.

Le forum abrite aujourd'hui un parking souterrain et ses accès sont en émergence sur la place.



FONCTION URBAINE

➤ Place des Fontêtes :

La place des Fontêtes est une porte d'entrée de la Place des Cardeurs. L'espace piéton est limité sur cette place occupée par les terrasses de restaurants. La circulation automobile assez limitée la contourne.

➤ Forum des Cardeurs :

C'est une liaison piétonne E/O et N/S importante : Le forum des Cardeurs se traverse. Il représente également en souterrain un parc de stationnement important au cœur du centre ancien.

➤ Place haute :

Lorsque le Forum des Cardeurs est créé par la démolition de l'îlot, la halle de la place haute est également détruite (après 1963), le « sens » de la place est inversé, elle devient l'entrée du Forum des Cardeurs, un « seuil », plutôt que la place d'accompagnement de la Place de la Mairie avec laquelle elle fonctionnait jusqu'alors.

La circulation piétonne est aujourd'hui limitée à la partie Sud de cette placette, autour de la fontaine, le reste étant totalement aménagé.

Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs

AMBIANCES

➤ Place des Fontêtes :

La place des Fontêtes est une place à l'échelle du quartier.

Agrémentée et dessinée, avec des immeubles d'angle au vocabulaire architectural commun (chaines d'angle monumentales à bossage, niche d'angle).

Un traitement de la place équilibré et composé autour d'une fontaine et de 3 arbres de haute tige, lui donnent une échelle intimiste et agréable.

Quelques terrasses de restaurant occupent l'espace public et animent cette placette.



➤ Le forum des Cardeurs :

Très fréquenté pour ses bars et restaurants. L'espace public accueille une grande activité et se retrouve saturé.

Une confusion règne dans son aménagement et dans la lecture de l'espace public.



Les orientations **d'aménagement**

S1 – La Place des Cardeurs

➤ Place haute :

La circulation piétonne est aujourd'hui limitée à la partie Sud de cette placette, le reste étant totalement aménagé en terrasses de restaurants.

L'espace public a tendance à être très investi, les façades et le patrimoine ne sont pas mis en valeur, rendant cette place confinée et peu attrayante malgré la présence de 3 arbres de haute tige.



Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs

CARACTÉRISTIQUES

➤ Place des Fontêtes :

Rythme parcellaire : parcelles de dimensions assez régulières.
Front bâti : R+3 régulier. Façades ordonnancées. Entrée de place signifiée par un traitement architectural de qualité, présentant une volonté affirmée de mise en scène. Bâti patrimonial de qualité et présence d'une fontaine.

Végétal : 3 micocouliers.

Traitement: Place requalifiée en 2010 : sols en calade, mobilier urbain uniforme discret. Fontaine repérée au répertoire du petit patrimoine.

Éléments de patrimoine à préserver et dont la visibilité doit être assurée :

- La Fontaine des Fontêtes, bâtie en 1858 par la municipalité, à l'emplacement d'un ancien puits. Elle utilise alors l'eau des Pinchinats.

- oratoire « vierge à l'enfant », copie d'une statue du XVIIème siècle conservée dans la chapelle des Bourras rue Lieutaud.

Perspectives : Une perspective doit permettre d'assurer une protection de la lecture de cette place, de cet espace, depuis la rue des Muletiers vers les façades identifiées (cf.fiche perspective).

Les façades ainsi que l'oratoire et la fontaine méritent d'être visibles et mis en avant.



➤ Forum des Cardeurs :

Rythme parcellaire: parcelles étroites env. 5m, quelques parcelles plus larges 22m maxi.

Front bâti: R+3 à R+4 avec étage en retrait; façades modestes; socles repris en sous-œuvre par les commerces, suppression des accès aux étages ; rives non alignées.

Végétal: Un olivier situé à proximité de l'entrée du parking. La végétalisation est à favoriser sur le forum, en pleine terre.

Traitement: Place requalifiée en 2010 : sols en calade, emmarchement doux et progressif pour compenser la déclivité Est/ouest du forum.

Mobilier urbain uniforme.

Les orientations d'aménagement

S1 – La Place des Cardeurs

Éléments de patrimoine à préserver et dont la visibilité doit être assurée :

- Portails monumentaux (n°26 forum des cardeurs et n°24 rue des cordeliers)
- Fontaine Jean Amado au sud de la place haute
- Dégagement de tous les rez-de-chaussée

Perspectives :

- Vers le beffroi et façade de l'Hôtel de Ville (Fiche n°XX) .

➤ Place haute :

Rythme parcellaire: parcelles régulières et étroites env. 5m

Front bâti: R+3 à R+4 avec étage en retrait; façades modestes; socles repris en sous-œuvre par les commerces, suppression des accès aux étages ; rives non alignées.

Végétal: 3 platanes de haute tige.

Traitement: Place requalifiée en 2010. Sols en calade et mobilier urbain adapté à l'espace public ; bancs béton inclus dans les aménagements de terrasses ; Fontaine Jean Amado identifiée au petit patrimoine.

Perspectives :

- vers le beffroi de l'Hôtel de Ville depuis la rue de la verrerie.
- Vers la fontaine Jean Amado depuis la place de l'Hôtel de ville et inversement depuis la fontaine vers le beffroi.

Éléments de patrimoine à préserver et dont la visibilité doit être assurée :

- Porte du XVIe siècle (6 forum des cardeurs)
- Fontaine Jean Amado

Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs

Les principaux enjeux

- Identifier les trois séquences constituant un ensemble :
 - La place des Fontêtes, place ancienne,
 - Le Forum des Cardeurs, issu de la démolition d'un îlot.
 - La place haute, place destinée à la mise en valeur des façades de l'hôtel de ville,
- Mettre en valeur les élévations formant le confront bâti des séquences, par le dégagement et la restauration des éléments patrimoniaux identifiés au PSMV et sur le schéma de l'OAP. Améliorer la lisibilité des façades, dégager les éléments patrimoniaux.
- **Rétablir un axe de vue sur l'Hôtel de ville** et le beffroi et vers la fontaine de la place haute.
- Rétablir des espaces de circulation piétonne sur toute la place et en assurer la fluidité.
- Organiser harmonieusement **l'aménagement des terrasses** commerciales, autour d'une structure publique pouvant en accueillir certaines tout en assurant une mise en valeur du patrimoine et en respectant les perspectives et les façades environnantes.
- Renforcer et favoriser la présence du végétal notamment en pleine terre et préserver la trame existante.
- Veiller à la bonne compatibilité des usages entre les terrasses commerciales des rez-de-chaussée et logements aux étages.
- Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de la place.
- Assurer une mise en lumière modérée, composée selon les nécessités liées à l'usage du lieu et les principaux éléments de composition : fontaines et Tour de l'Horloge.
- Aménager les trois séquences, par un **projet d'ensemble spécifique** reprenant les orientations définies ci-dessus et en organisant les occupations du domaine public.

Les orientations d'aménagement

S1 – La Place des Cardeurs

LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

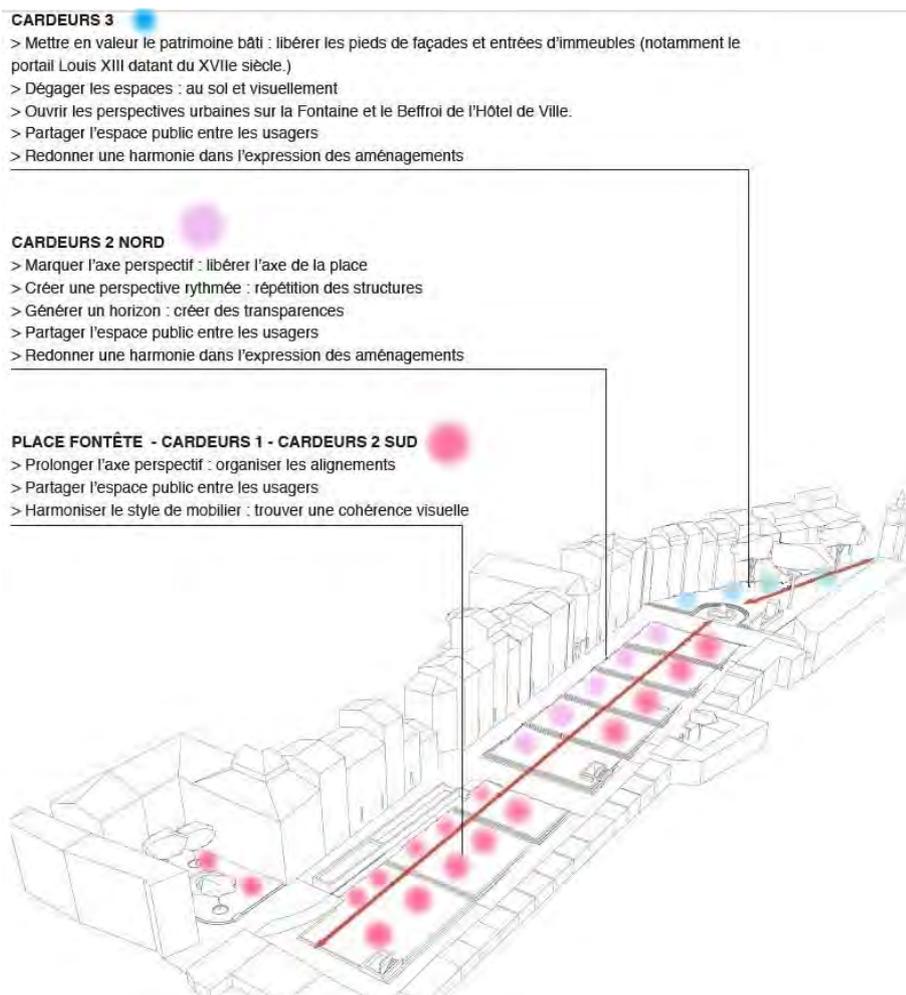
COMPOSITION URBAINE

Les principales orientations qui doivent guider le projet d'aménagement de la place des Cardeurs sont d'opérer un meilleur **partage de l'espace public** afin de mettre en valeur le patrimoine, tout en permettant aux activités commerciales de fonctionner

Pour cela, il convient de libérer l'axe central de la place pour marquer la perspective urbaine du Forum, mais également les autres perspectives identifiées vers le beffroi de l'Hôtel de ville.

De la même façon, il est nécessaire de dégager l'ensemble des éléments de patrimoine identifiés de toute pollution visuelle afin d'assurer une cohésion entre l'espace public et le patrimoine.

Le projet d'aménagement doit permettre de créer une réelle harmonie entre ces 3 espaces tout en respectant leurs identités respectives :



Les terrasses sont composées autour de l'axe central du Forum, réservé au cheminement piéton dont la fontaine est le point d'arrivée.

Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs

➤ La partie basse : Place Fontête, Cardeurs 1 et milieu Sud (Cardeurs 2 Sud) de la place :

Sur cette partie de la place, les terrasses sont nombreuses et leur aménagement, s'il est démontable demeure important et très structuré.

La densité de ces terrasses et de leurs aménagements empêche une bonne lisibilité de l'espace public.

Le projet cherche à délimiter l'implantation des terrasses afin de retrouver des alignements et mieux en identifier les groupes, mettant ainsi en valeur l'axe qui se développe depuis le haut de la place.

L'implantation des terrasses sera délimitée par des clous au sol.

Une harmonie de teintes et de couleurs est à respecter (cf. Règlement des terrasses)

Les terrasses de cette séquence sont aménagées avec de simples parasols, tables et chaises.

Chaque établissement dispose d'une terrasse compacte et indépendante pouvant accueillir des parasols mobiles.

Au centre de la place, les limites d'implantation sont matérialisées par les clous au sol.

➤ La partie centrale : Cardeurs 2 Nord :

La séquence 2 se développe sur la partie centre-Nord du Forum, ce vaste espace est au cœur de la composition, entre la place Haute à l'Est et la partie basse côté Ouest.

La place est un vaste plan à dominante minérale développant des plateaux reliés par des emmarchements.

Le parti cherche à souligner cette composition, en donnant de la rigueur dans l'organisation de structures strictement limitées et en créant des alignements.

Les ensembles de terrasses munies de parasols qui leur font face jouent de ce même registre (voir partie Cardeurs 2 Sud ci-avant).

Ainsi, la perspective descendante depuis la fontaine est dégagée, elle est rythmée par les entrées des terrasses marquées par les clous au sol tout le long du cheminement piéton de x mètres.

Deux éléments de portails historiques (1) ouvrant sur jardin et cour ponctuent le développé des façades.

Des respirations faisant face à ces deux éléments patrimoniaux sont ménagées afin d'en dégager la perception.

La mise en œuvre de matériaux et couleurs sobres préservent la minéralité de la place.

Les orientations d'aménagement

S1 – La Place des Cardeurs

Chaque établissement identifié dispose d'un module couvert (ou deux) pour aménager sa terrasse. Les terrasses sont ensuite aménagées de tables et de chaises.

➤ La place haute : Cardeurs 3 :

La place haute marque l'entrée du Forum des Cardeurs, elle est indissociable de la place de la Mairie, avec laquelle elle s'articule autour du pivot du beffroi. Elle appartient tout autant à cet ensemble qu'au Forum des Cardeurs.

Il y a nécessité de dégager cette place, aujourd'hui devenue illisible, et de redonner à la fois une vue sur la façade de l'Hôtel de Ville et une perspective sur la descente de la Place des Cardeurs, notamment sur la fontaine Jean Amado.

Le projet cherche également à requalifier les pieds d'immeubles avec des devantures commerciales de qualité et de dégager les entrées privatives.

Un registre de matériaux et couleurs spécifique est mis en œuvre, permettant d'harmoniser les aménagements, créant une identité de la place.

Cette séquence propose des terrasses ouvertes avec de simples store attenants aux façades et d'éventuels parasols complémentaires.

Ainsi, les volumes et le couvert végétal caractéristiques générés par les trois platanes présents sur la Place Haute tout comme les éléments architecturaux à valeur patrimoniale sont également mis en valeur.

Paysage

La présence du végétal sur la place des cardeurs est très limitée depuis sa création.

Aujourd'hui, seuls 3 sujets de haute fige (micocouliers) structurent la place des Fontêtes et 3 platanes ordonnent la Place Haute.

La présence végétale est primordiale et apporte non seulement de l'ombre qui permet de lutter contre les ilots de chaleur mais donne également une dimension qualitative aux espaces (mise en valeur des façades, des perspectives, ambiances, rythme des saisons).

Il convient de la conserver et de la préserver en respectant les éléments qui la compose (dégager les troncs d'arbres phagocytés par les terrasses fermées).

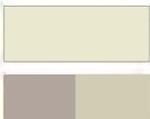
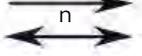
La place des cardeurs pourrait accueillir de la végétation complémentaire en pleine terre.

Les orientations d'aménagement

S1 – Le Forum des Cardeurs



Légende

-  Emprise de la place haute: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager la façade de l'Hôtel de Ville, et d'assurer la lisibilité des perspectives.
-  Emprise du forum des Cardeurs: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.
-  Emprise de la place des fontêtes.
-  Cheminement piéton à créer ou à conserver
-  Ordonnances végétales à préserver.
 Ordonnances végétales à créer.
 Arbres isolés à préserver.
-  Végétalisation à créer
-  Perspectives à préserver.
-  Fontaines à conserver.

Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs

VALEUR PATRIMONIALE

historique, architecturale et urbaine

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Couvent des Frères Prêcheurs (MH)

Hôtel de Gras (n°3) (MH)

Hôtel d'Agut (n°2) (MH)

Fontaine des Prêcheurs XVIIIe (MH)

Palais de justice (MH)

Site inscrit: la pl. des Prêcheurs

DESCRIPTION

Deux entités à distinguer :

pl. Verdun, parvis du Palais de justice

pl. des Prêcheurs, parvis de l'Eglise

et l'ensemble des rues cernant

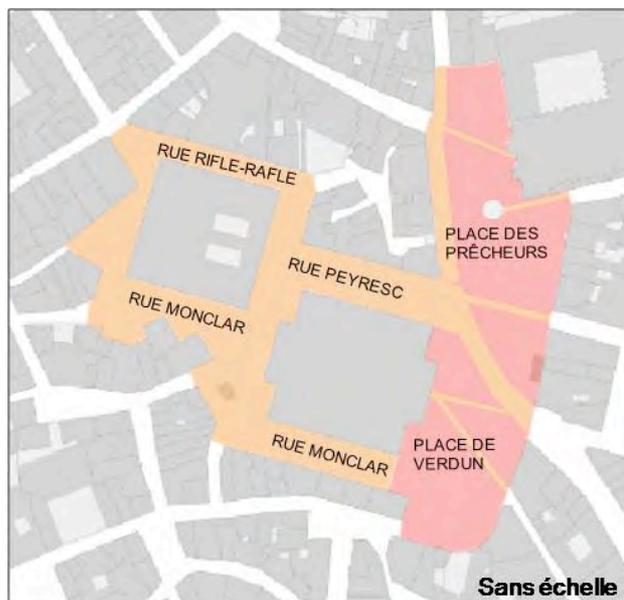
le Palais de justice et la Cour d'Appel.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

Du fait de leur localisation, les deux places Verdun et Prêcheurs forment un ensemble urbain remarquable qui occupe un emplacement clé pour comprendre les modalités d'extension de cette partie de la ville. Leur proximité immédiate avec le périmètre fortifié, entre l'Antiquité et l'orée de la période moderne, en fait un secteur d'observation privilégié des différents tracés de l'enceinte et de l'évolution de l'espace urbain au Moyen Age. Le passage de la voie aurélienne, puis celui du chemin de Saint-Maximin, en font aussi un secteur auquel fut conféré un rôle d'entrée de ville principale. Par son environnement architectural, cet espace touche aussi des ensembles monumentaux majeurs aujourd'hui disparus : porte de ville et mausolée antique, palais comtal, siège du Parlement de Provence. *La place des Prêcheurs* : à sa périphérie, le bourguet Saint Sulpice et l'église ou chapelle Saint-Sulpice sont localisés, en 1050, le long des remparts de la cité d'Aix ; l'église primitive du couvent des Dominicains ou Frères Prêcheurs, fondée en 1272 ; cimetière et enclos conventuel ; l'échafaud.

La place Verdun : parties de l'ancien palais des comtes de Provence, plusieurs fois agrandi, et réaménagé.

À la fin du XVIIIe, le Palais comtal est démoli en vue de la réalisation du projet de Ledoux, achevé en 1832. De nombreuses façades sont recomposées. Jusqu'à la création du cours, la place des prêcheurs demeure « *le grand théâtre de la société aixoise* », d'après JP Coste. C'est pourquoi un grand nombre d'hôtels particuliers s'y sont installés du XVe au XVIIIe.



PLANS ANCIENS



Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs

VALEUR D'USAGE

Lieu de marché, circulation automobile complexe liée aux boulevards, stationnement aérien, et espace piéton résiduel. Terrasses commerciales.

FONCTION URBAINE

espace de liaison entre Ville Comtale, Bellegarde et Villeneuve.
Parvis de l'Église des Prêcheurs et du Palais de justice



AMBIANCES

monumentalité des parvis, ordonnancement des fronts bâtis et perspectives repérés rendus difficilement perceptibles en raison de l'absence de composition d'ensemble et la confusion qui s'en dégage, pour le piéton et l'automobiliste.

CARACTÉRISTIQUES

Emprise: Pl. des Prêcheurs 140m x 40 à 55m; Pl. Verdun 85m x 45m environ; rues de 9m à 15m.

Rythme parcellaire: remanié, largeur du parcellaire en façade entre 5 et 15m. Front bâti: R+2 et R+3; façades ordonnancées XVIIIe et XIXe et traitement d'angle, rues Rifle-rafle et Monclar: façades non traitées suite à démolition partielle des îlots ; socles occupés et modifiés par des commerces ; rives non alignées

Végétal: ordonnances végétales, arbres isolés devant le palais de justice

Traitement: sol revêtement bitumé sur l'ensemble

Perspectives: perspectives repérées sur l'église des Prêcheurs, le Palais de justice et la Cour d'Appel



Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs

➤ Différencier les deux espaces identifiés le parvis de l'église et le parvis du palais de justice

Mettre en valeur les perspectives, axes de composition urbaine

➤ Limiter la circulation automobile et le stationnement de surface

➤ Restituer les ordonnances et compositions architecturales

➤ Homogénéiser les terrasses sur l'espace public

➤ Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de l'ensemble

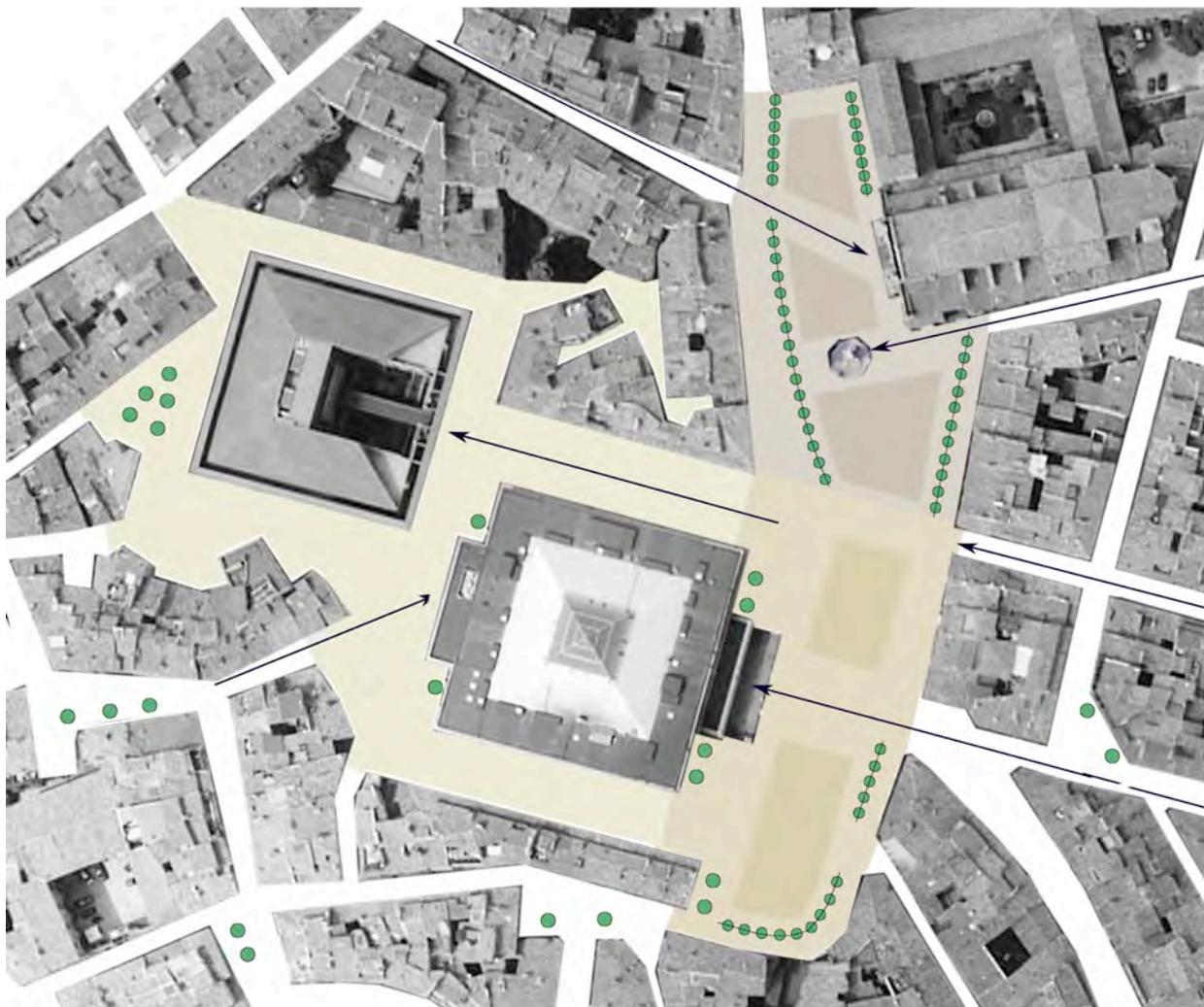
➤ Recomposer les espaces résiduels périphériques dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble homogène

➤ Composer la mise en lumière sur le point focal des perspectives relevées, palais de justice, cour d'appel et église des Prêcheurs, et les éléments de décor urbain

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs



Légende

- 
Espaces résiduels périphériques.
- 
Parvis du palais de justice: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.
- 
- 
Parvis de l'église de la Madeleine: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.
- 
- 
Ordonnances végétales à préserver.
- 
Ordonnances végétales à créer.
- 
Arbres isolés à préserver.
- 
Perspectives à préserver.
- 
Fontaines à conserver.

Les orientations d'aménagement

La place Richelme et la place du Sanglier

VALEUR PATRIMONIALE

Historique, urbaine
Et architecturale pour la pl. Richelme

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Halle aux grains (MH)
Site inscrit du Quartier
de l'Hôtel de ville

DESCRIPTION

Deux espaces distincts :

Au Nord, un espace plus vaste,
planté accueillant le marché.

Au Sud, un espace de dimensions
plus modestes, occupé par une fontaine et de
nombreuses terrasses de cafés.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La place dans sa partie Sud a probablement été établie vers 1360.
Le roi René y fit bâtir une chapelle dédiée à St-Sébastien.
La chapelle fut transférée en 1618 lorsque fut construit la halle aux poissons.
maintenue jusqu'au milieu du XIXe siècle.



PLANS ANCIENS



Plan de Cundier 1666



Cadastre napoléonien 1830

Les orientations d'aménagement

La place Richelme et la place du Sanglier

VALEUR D'USAGE

espace piéton,
largement occupé
par les terrasses
de cafés et restaurants

FONCTION URBAINE

Place d'origine médiévale,
(chapelle puis halle)
fréquenté pour ses cafés,
espace d'accompagnement
du marché se tenant
sur la partie Nord de la place

AMBIANCES

Espace public présentant
une certaine activité
dans sa partie basse,
malgré la confusion
apportée par la végétation en pot
et l'hétérogénéité des terrasses dans leur traitement et leur implantation.



CARACTÉRISTIQUES

Emprise: 20m x 38m environ

Rythme parcellaire: parcelles de largeur moyennes, de 5 à 10m environ.

Front bâti: R+4 avec étage en retrait; façades modestes; socles repris en sous-œuvre par les commerces, suppression des accès aux étages; rives non alignées.

Végétal: quelques plantations isolées en pot.

Traitement: sol en pierre, homogène avec la partie nord de la place ; mobilier urbain limité en nombre ; terrasses hétérogènes ; végétation en pots inappropriée dans son implantation ; fontaine peu visible au sein des terrasses et de la végétation.



Les orientations d'aménagement

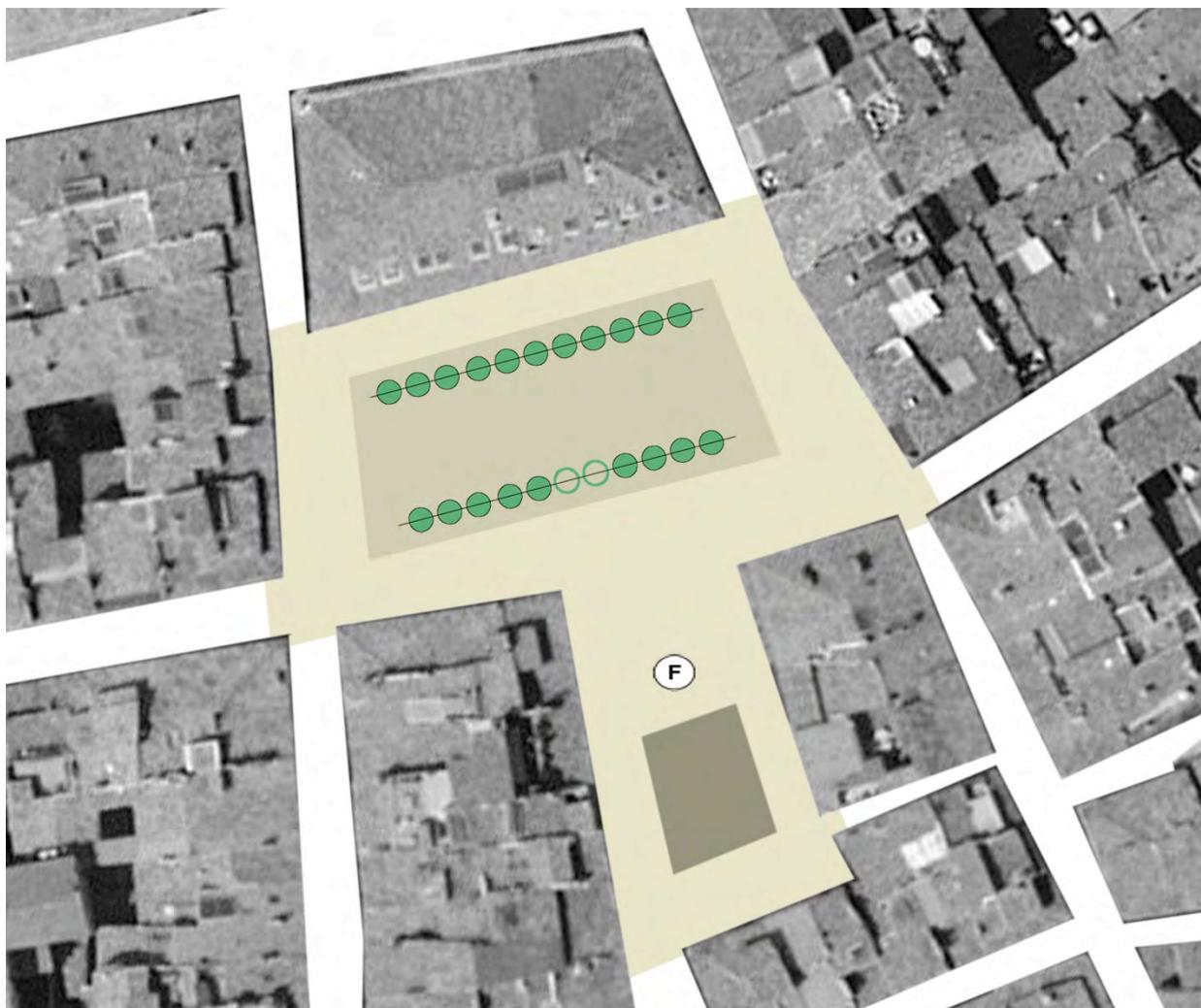
La place Richelme et la place du Sanglier

- Evoquer l'ancienne halle aux poissons par la construction potentielle d'un volume couvert, structure légère d'expression contemporaine dans la partie basse de la place.
- Homogénéiser le traitement des terrasses et limiter leur implantation à la halle projetée
- Restituer les baies des rez-de-chaussée et mettre en valeur le bâti d'accompagnement modeste.
- Libérer un espace périphérique de circulation pour les piétons et dégager les façades d'immeubles.
- Maintenir la dominante minérale de la place au Sud par la suppression des jardinières et maintenir les arbres d'ombrage au nord.
- Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de la place Richelme.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu.

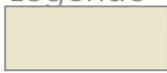
Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

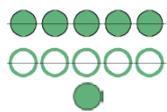
La place Richelme et la place du Sanglier



Légende

  } Emprise des places Richelme et du Sanglier: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.

 Emprise possible pour la construction d'un volume couvert en rez-de-chaussée, en évocation de l'ancienne halle.



Ordonnances végétales à préserver.

Ordonnances végétales à créer.

Arbres isolés à préserver.



Perspectives à préserver.



Fontaines à conserver.

Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau

VALEUR PATRIMONIALE

Historique, urbaine et architecturale.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Fontaines (MH, Objet MH)
Couvent des Augustins (MH)
Nombreux hôtels (MH)
Site inscrit du Cours Mirabeau



DESCRIPTION

Le cours Mirabeau, lieu emblématique d'Aix-en-Provence.

Large cours planté, jalonné de fontaines situées dans l'axe de la perspective et se partage entre circulation automobile et larges voies piétonnes. La frontale Sud a conservé sa lisibilité, la frontale Nord du cours Mirabeau présente un grand nombre de terrasses et autres occupations de l'espace public. Outre l'encombrement des voies piétonnes occasionné, l'hétérogénéité du traitement et les modifications de façade nuisent à la lisibilité des façades ordonnancées des hôtels particuliers et à la qualité de cet ensemble urbain et architectural remarquable.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

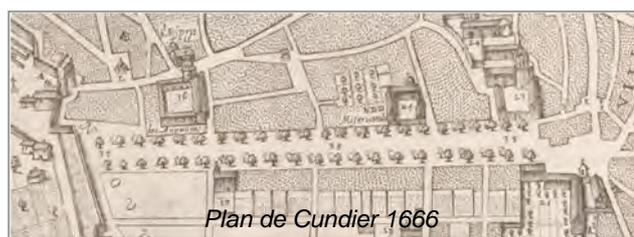
Le cours, ancien cours à carrosses est aménagé lors du 9ème agrandissement de la ville au XVIIe, sur l'emprise des anciens remparts, fossés et lices. Son aménagement accompagne la création du quartier Mazarin. A l'origine, le cours était un lieu de promenade. Un grand nombre d'hôtels particuliers y ont été aménagés au XVIIe et XVIIIe.

Jusqu'au XVIIIe, le cours était fermé à l'Ouest par la fontaine des chevaux marins. Après sa démolition en 1778, le cours devient un axe de circulation. À l'époque de la Restauration, le cours se transforme en artère commerçante, les cafés, restaurants et autres commerces se multiplient au Nord.

Le cours prend son nom actuel en 1876.

PLANS ANCIENS

Ci-dessous les remparts avant la création du cours
À g.le couvent des Augustins, au centre le couvent des Carmes, en bas à droite, l'église de St Jean de Malte



Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau

VALEUR D'USAGE

Lieu de promenade piétonne, voies automobiles et nombreuses terrasses de cafés et restaurants.

FONCTION URBAINE

Ancien cours à carrosses, lieu de promenade caractéristique du XVIIe, Cours planté fréquenté pour ses cafés et restaurants.



AMBIANCES

Cours ombragé, grande composition urbaine et architecturale, dont la qualité est dégradée par l'hétérogénéité des occupations de l'espace public.

CARACTÉRISTIQUES

Emprise: 440m x 42m environ

Rythme parcellaire: parcellaire recomposé 15m à 30m, quelques parcelles étroites environ 5m.

Front bâti: R+2 à R+3, quelques R+4 et quelques étages en retrait ; façades ordonnancées; socles non lisibles repris en sous-œuvre par les commerces, suppression des accès aux étages ; rives non alignées.

Végétal: deux alignements de part et d'autre du cours.

Traitement: sols et mobilier urbain homogènes, terrasses et autres occupations de l'espace public hétéroclites ; végétation en pots ; fontaines nombreuses participant à la composition d'ensemble.

Perspectives: grande perspective monumentale dans l'axe du cours Mirabeau et plusieurs perspectives s'ouvrant sur le cours.



Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau

- Affirmer la vocation de cours, lieu de promenade, du cours Mirabeau par l'apaisement de la circulation automobiles au profit des modes doux
- Évoquer la notion de seuil à l'emplacement de l'ancienne fontaine des Chevaux marins.
- Assurer l'homogénéité du traitement des extensions commerciales lors d'un projet global.
- Restituer les ordonnances et les compositions architecturales
- Maintenir les ordonnances végétales et les fontaines, éléments de composition urbaine.
- Assurer la mise en valeur des perspectives repérées.
- Unifier et limiter les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de l'ensemble.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu et à la mise en scène des fontaines.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau



Le périmètre du secteur sauvegardé interrompt l'ensemble constitué par le cours Mirabeau et la place de la Rotonde. Aussi, la place de la Rotonde située hors du secteur sauvegardé n'est pas concernée par les orientations d'aménagement, les éléments d'analyse sur ce lieu sont présentés à titre d'information dans le rapport de présentation.

Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Logis du Bras d'Or (n°2 pl. Niollon) (MH)
Eglise paroissiale St J.B. du Faubourg (MH)
Fontaine Pascal (MH)
Vestiges des Thermes romains (MH)

DESCRIPTION

Espace public stratégique en termes de flux automobiles, réseaux de transport en commun et de circulation piétonne.

Il accueille au Nord l'ensemble des thermes et de nombreux commerces.

Au Nord, le cours plus étroit se dédouble, l'avenue des Thermes se développe en contrebas le long des anciens remparts. Cette configuration crée une barrière E/O et interrompt les liaisons de la rue du Bon Pasteur et de la rue des Cordeliers.

Au Sud, le cours s'élargit au niveau de la pl. Ferréol, lieu de transition vers la Rotonde à l'emplacement de l'ancienne porte des Valois ou Villeverte.

Il aboutit au Sud sur la place parvis du Logis du Bras d'or.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

Le cours Sextius s'est établi le long des rempart du XIVe siècle, la partie médiane du cours intègre dans sa façade orientale la fortification médiévale (les portes des Cordeliers et des Valois sont démolies en 1850 et 1849). Sa rive orientale reprend le tracé de la fortification du XIVe s. qui est conservé dans le bâti des immeubles, qui ont également incorporé les tours de flanquement quadrangulaires.

A l'Ouest se trouvait le quartier des Gipièrs (faubourg Sextius) et le couvent des Chartreux. Ce large cours planté menait jusqu'aux Bains (thermes) au Nord et au logis du Bras d'Or au Sud. La place Ferréol était jusqu'au XIXe le lieu de rassemblement pour la transhumance.

PLANS ANCIENS



Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius

VALEUR D'USAGE

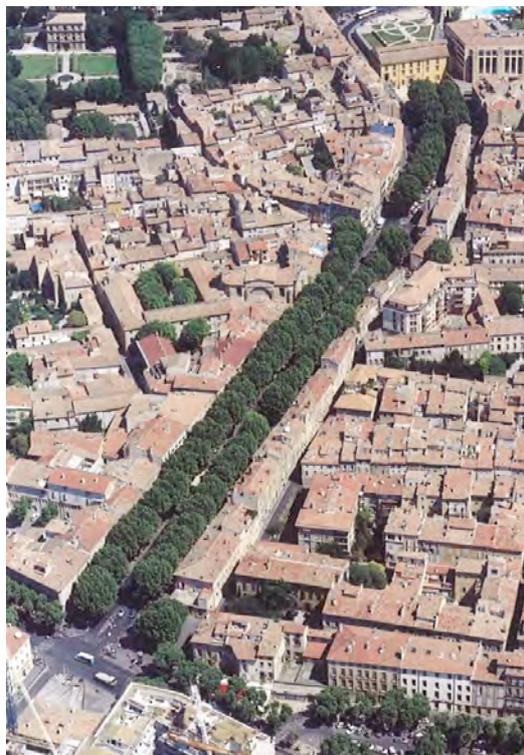
Lieu de transition pour les flux piétons et automobiles, stationnement aérien, transport en commun, commerces et quelques terrasses.

FONCTION URBAINE

Ancien cours, largement emprunté dans la continuité des boulevards périphériques.

AMBIANCES

Deux séquences distinctes, au Nord et au Sud de la rue des Cordeliers, le Nord étant moins emprunté de par sa configuration. Le Sud du cours est marqué par la forte présence des véhicules.



CARACTÉRISTIQUES

Emprise: 450m de long, largeur de 20 à 30m env.

Rythme parcellaire: parcellaire variable de 5 à 15m

Front bâti: front bâti continu; R+3/4/5 étage en retrait ; façades composées, socles repris en sous-œuvre, vestiges apparents en élévation des anciens remparts.

Végétal: alignements urbains

Traitement: sols et mobilier urbain nombreux et hétérogènes ;

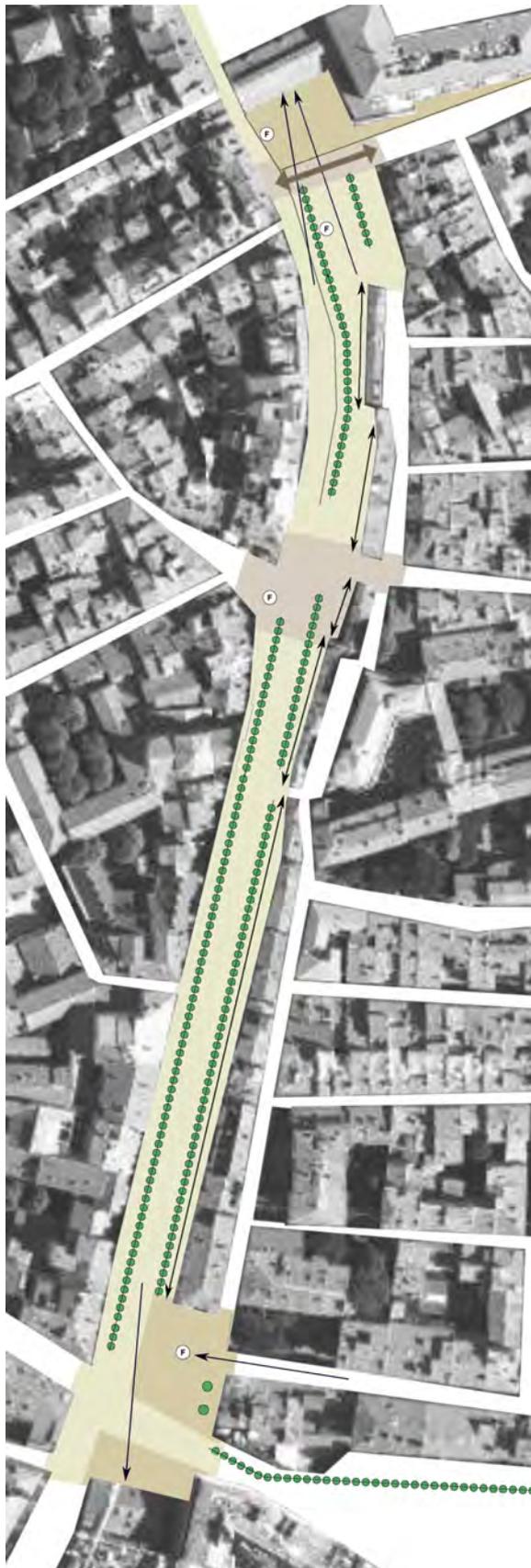
terrasses, stationnement, kiosques ; fontaines : fontaine Pascal face à la rue des Cordeliers (MH) et fontaine sur la place Ferréol (liée à la transhumance).

Perspectives: au Sud vers le logis du Bras d'Or, au Nord vers le Pavillon Vallon.



Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius



Légende

-  Cours Sextius
-  Parvis du Pavillon Vallon
-  Possibilité de passerelle dans l'axe de la rue du Bon Pasteur
-  Ancienne entrée de ville dans l'axe de la rue des Cordeliers
-  Ordonnances végétales à préserver.
-  Ordonnances végétales à créer.
-  Arbres isolés à préserver.
-  Perspectives à préserver.
-  Perspectives à préserver.
-  Fontaines à conserver.
-  Place Paul Ferréol
-  Parvis du Logis du Bras d'Or

Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius

- Restituer la vocation de cours, lieu de promenade par l'apaisement des circulations automobiles au profit des modes doux, piétons, vélos.
- Maintenir les ordonnances végétales et fontaines, élément de composition urbaine.
- Assurer la mise en valeur des anciennes portes de la ville par l'évocation de seuil, rue des Cordeliers et place Ferreol.
- Restituer les places parvis situées à chaque extrémité du cours : parvis du pavillon Vallon et du Logis du Bras d'Or.
- Affirmer les liaisons Est-Ouest par l'aménagement d'une passerelle piétonne dans la continuité de la rue du Bon Pasteur
- Unifier et limiter les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle du cours.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu et à la mise en scène des places parvis et de l'entrée de ville.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

Porte Notre-Dame

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

-Axe de vue sur la Cathédrale Saint-Sauveur (MH)

DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte Notre-Dame à l'extrémité Nord de la rue Jacques-de-la-Roque. L'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards.



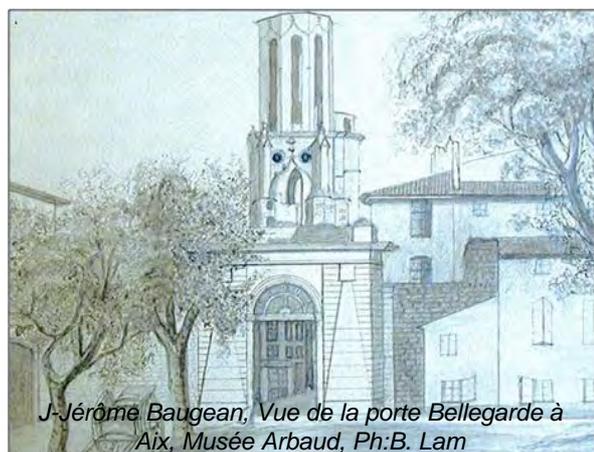
ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La rue Jacques-de-la-Roque se trouverait quasiment à l'aplomb de l'un des anciens Cardo. La porte Notre-Dame, anciennement nommée porte d'An Crota est édifiée dès les remparts du XI^e siècle. Elle est reconstruite au XVIII^e, entre 1786 et 1788. Elle est démolie en 1874.

Certains vestiges de courtine sont conservés dans le bâti formant la limite du périmètre de la vieille ville.



PLANS ANCIENS



Les orientations d'aménagement

Porte Bellegarde

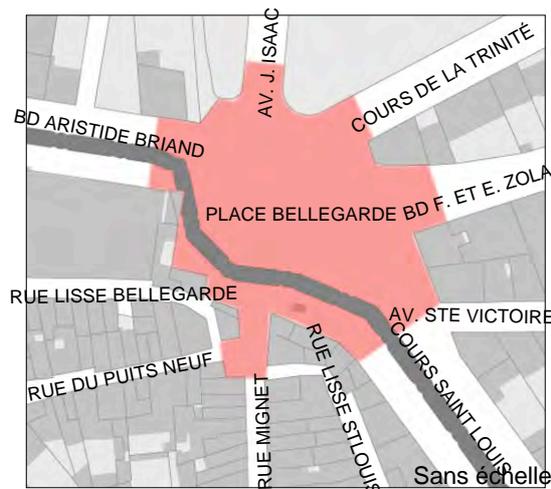
VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte Bellegarde à l'extrémité Nord de la rue Mignet. L'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards.

Ce nœud dessert plusieurs voies en étoile, la placette assure une zone tampon entre les flux particulièrement denses des boulevards et le centre ancien, mais la lisibilité de l'ancienne porte est floue, la pratique piétonne est complexe et plutôt réduite.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La porte Bellegarde aurait été édifiée vers 1400, lors de l'agrandissement des remparts intégrant le faubourg de Bellegarde. Elle est déplacée et entièrement reconstruite en 1645. Comme de nombreuses portes de la ville, la porte Bellegarde est démolie vers 1848-1849. Certains vestiges de courtine sont conservés dans le bâti formant la limite du périmètre de la vieille ville, notamment le long de la rue Lisse-Bellegarde (tour en place).



PLANS ANCIENS



Belleforest
1575



Cadastré
napoléonien 1830



J-Jérôme Bugean, Vue de la porte
Bellegarde à Aix, Musée Arbaud, Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte Saint-Louis

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

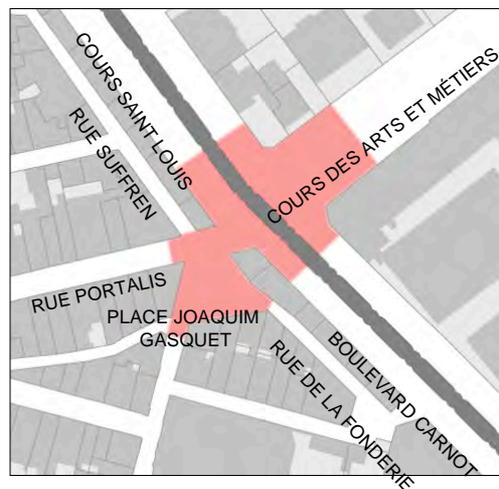
PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Perspective le long de la rue Portalis jusqu' à la place des Prêcheurs.

DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte Saint-Louis à l'extrémité Est de la rue Portalis.

Elle est prolongée par le cours des-Arts-et-Métiers, l'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

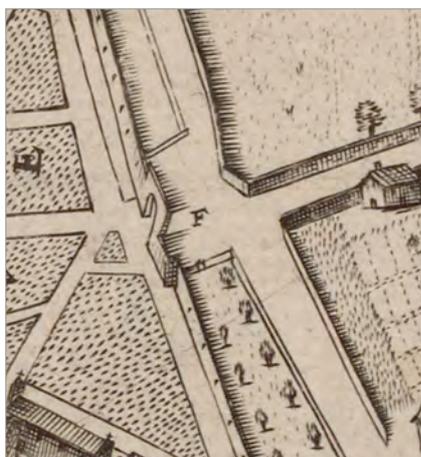
La porte Saint-Louis aurait été achevée en 1613 par Esprit Boyer, contrôleur des Bâtiments du Roi, lors de l'agrandissement des remparts permettant l'aménagement du lotissement de Villeneuve.

Le cadastre napoléonien fait figurer la fontaine située dans l'axe de cette composition, tracé composé qui s'étend au-delà de la porte sur la rue Portalis. La porte a probablement été démolie en 1865.

Certains vestiges de courtine sont encore visibles le long du Cours Saint-Louis, le fruit apparent des élévations, l'épaisseur des murs et certaines baies de petites dimensions.



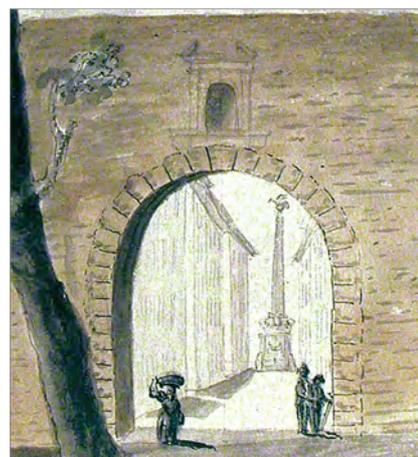
PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastre
napoléonien 1830



Vue de la porte Saint-Louis
Fond Fauris de Saint-Vincens
Bib. Méjanes - Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte de la Plate-forme

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

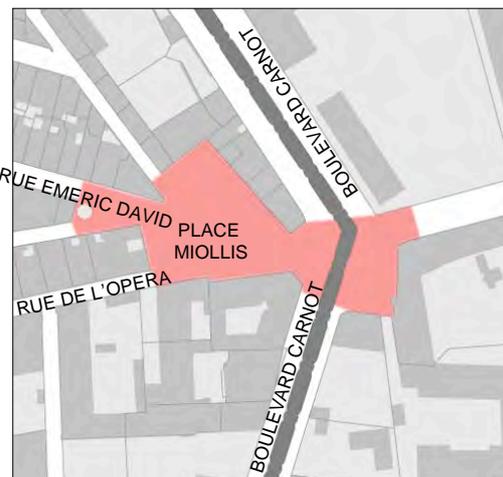
PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Perspective le long de la rue Emeric-David dans l'axe du Palais de justice.

DESCRIPTION

Plusieurs voies du lotissement de Villeneuve convergent et forment une patte d'oie vers la Place Miollis et l'ancienne porte de la Plate-forme, les rues Manuel, Emeric-David, de la Mule-Noire et de l'Opéra.

L'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards sur le tracé des anciens remparts.

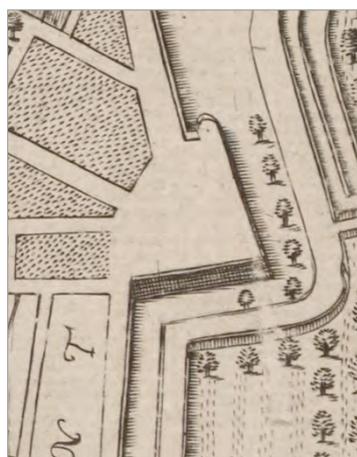


ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La porte de la plate-forme est édiflée à l'emplacement de la plate-forme visible sur le plan de Cundier de 1666. La porte sera ouverte au public en 1685 dans la continuité de nombreuses voies du lotissement de Villeneuve. La porte a probablement été démolie en 1853-1854.



PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastre
napoléonien 1830



Vue de la porte de la Plate-forme
Fond Fauris de Saint-Vincens
Bib. Méjanes - Ph: B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte d'Italie

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

—

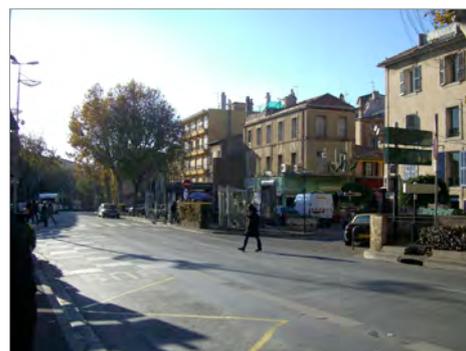
DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte d'Italie à l'extrémité Sud de la rue d'Italie, ancienne voie d'accès à la ville. L'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards sur le tracé des anciens remparts.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La première porte était placée à l'extrémité Sud de la rue Thiers. Avec l'extension des remparts, la porte est reconstruite en 1646 à l'extrémité Sud de la rue d'Italie. La porte est démolie en 1849.



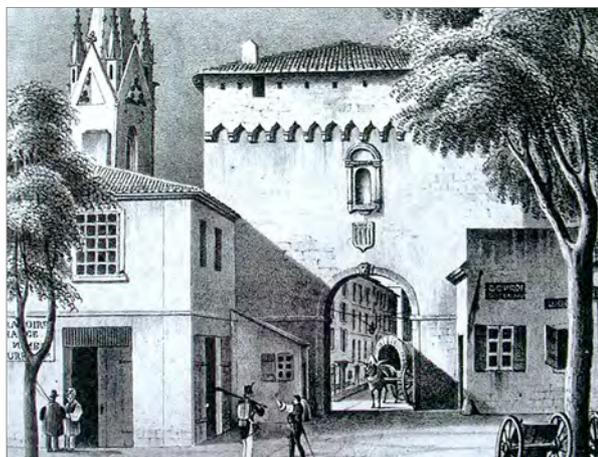
PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastre
napoléonien 1830



Borel, Grué
La porte d'Italie à Aix
Musée d'Arbaud - Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte d'Orbitelle

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Perspective le long de la rue du Quatre-Septembre vers la place et la fontaine des Quatre-Dauphins.

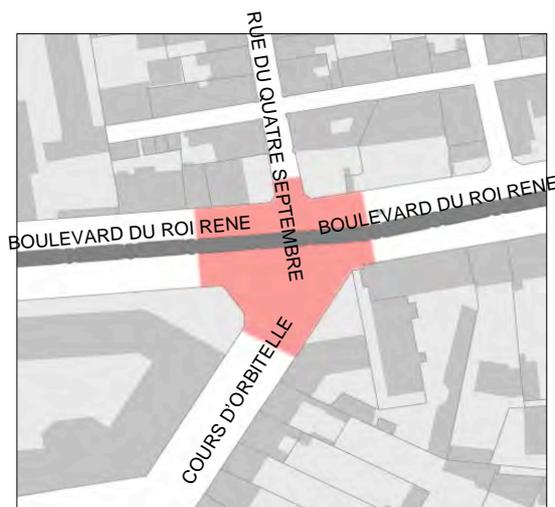
DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte d'Orbitelle à l'extrémité Sud de la rue du Quatre-Septembre

Elle est prolongée par le cours d'Orbitelle, l'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards sur le tracé des anciens remparts.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La porte d'Orbitelle est construite en 1646, suite à l'extension des remparts au Sud de la ville pour la réalisation du Quartier Mazarin. La porte en pierre de taille fut détruite et remplacée par une barrière en 1849.



PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastrage
napoléonien 1830



Vue de la porte d'Orbitelle Fond Fauris
de Saint-Vincens
Bib. Méjanes - Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

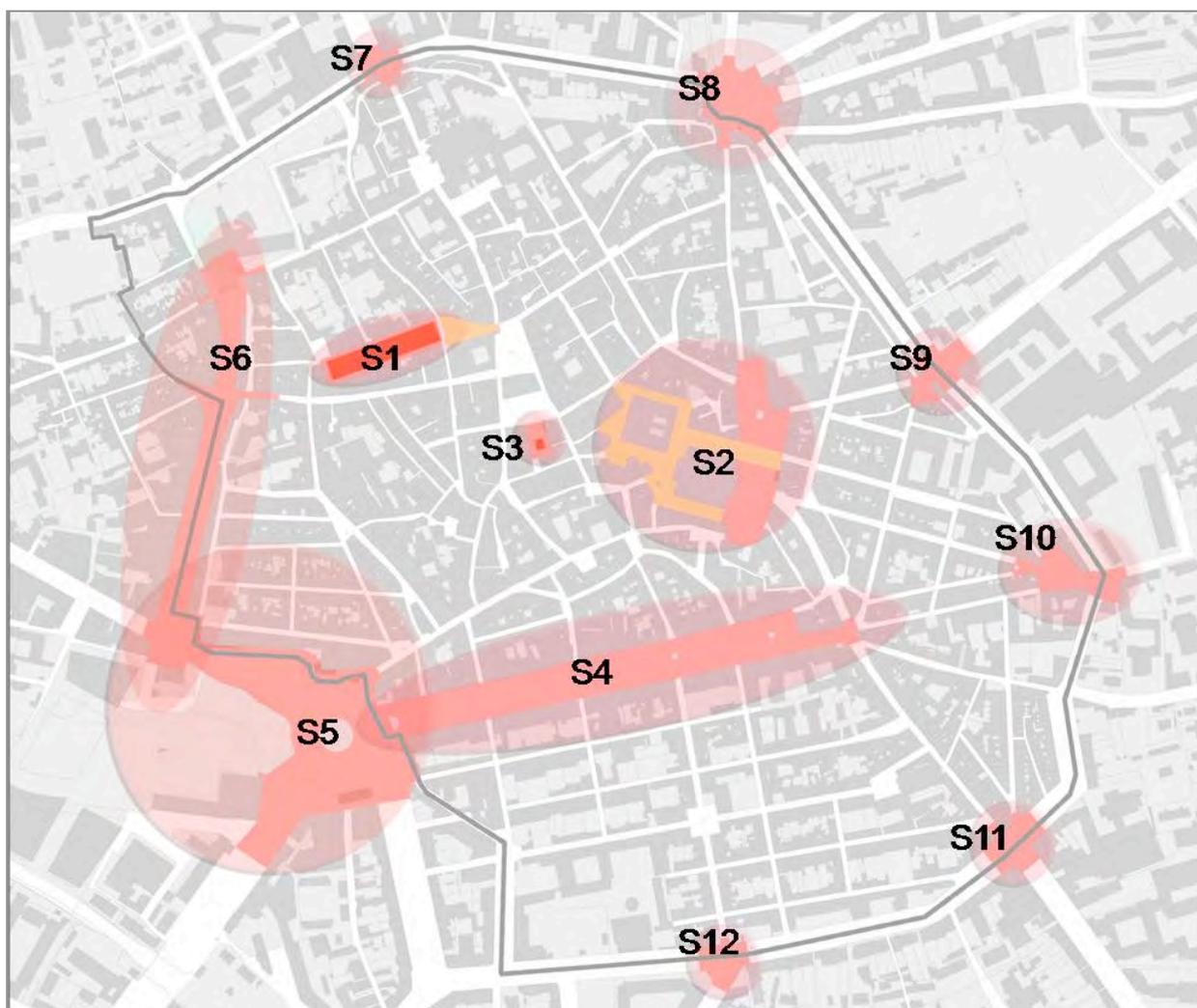
Les anciennes portes de la ville

- Rétablir des liaisons piétonnes et vélos entre le centre ancien et ses abords, par l'apaisement des circulations automobiles au profit des modes doux.
- Maintenir les ordonnances végétales, élément de composition urbaine.
- Assurer la mise en valeur des anciennes portes de la ville par l'évocation de seuil.
- Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle des boulevards périphériques et des entrées de ville.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu et à la mise en scène des entrées de ville.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

Les anciennes portes de la ville



Seule la place de la Rotonde (S5) située hors du périmètre du secteur sauvegardé n'est pas concernée par les orientations d'aménagement, les éléments d'analyse sur ce lieu sont présentés à titre d'information dans le rapport de présentation.